

**Approbation de la demande de modifications des modalités
de contrôle des connaissances et des compétences du M1
Biotechnologies parcours BSM2T, DPI, Microbiologie**

**Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
du 26 mai 2026**

Délibération 2026/05/CFVU – 92

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

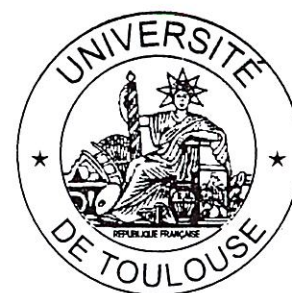
Vu les statuts de l'Université de Toulouse, notamment son article 27 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent la demande de modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences du Master 1 Biotechnologies parcours BSM2T, DPI, Microbiologie.

Toulouse, le 26 mai 2026

Le Vice-Président CFVU

Vincent PAILLARD



Nombre de membres : 42
Nombre de membres présents ou représentés : 24

Nombre de voix favorables : 24
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0

Changement coefficients des épreuves

Formation : Master 1 mention Biotechnologies

- Parcours Biomolecular Sciences: Mechanisms and Therapeutic Targets (BSM2T)
- Parcours Droit de la propriété intellectuelle (DPI)
- Parcours Microbiologie (MICROBIO)

U.E KBTA8AIU - INNOVATIVE TRAINING IN BIOTECHNOLOGY
Semestre 8 – 3 ECTS

2025-2026	CP 50% mémoire	CT 50% oral
2026-2027	CP 25%	CT 75%
	mémoire	oral